

L'aménagement des territoires et les professionnels de la maîtrise d'oeuvre

Pascal Amphoux

► **To cite this version:**

Pascal Amphoux. L'aménagement des territoires et les professionnels de la maîtrise d'oeuvre. Cahiers thématiques, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, 2006, 6, pp.109-115. hal-00974805

HAL Id: hal-00974805

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00974805>

Submitted on 19 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



centre de recherche sur l'espace sonore
et l'environnement urbain



CRESSON

Unité Mixte de
Recherche
1563
"Ambiances
Architecturales
& Urbaines"

L'aménagement des territoires et les professionnels de la maîtrise d'oeuvre

Pascal Amphoux - 2006



de
de **école nationale
supérieure
architecture
grenoble**

Pascal Amphoux est géographe, architecte, écologue, professeur à l'EnsA de Nantes et chercheur au Laboratoire Cresson, UMR 1563 Ambiances architecturales et urbaines à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

Pour citer ce document :

Amphoux, Pascal (2006). **L'aménagement des territoires et les professionnels de la maîtrise d'oeuvre**. *Cahiers thématiques*. 2006. vol. 6, p. 109-115.

CRESSON

ENSA Grenoble
60 Avenue de
Constantine
B. P. 2636 - F 38036
GRENOBLE Cedex 2
tél + 33 (0) 4 76 69 83 36
fax + 33 (0) 4 76 69 83 73
cresson@grenoble.archi.fr
www.cresson.archi.fr

Pour consulter le catalogue du centre de documentation : http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/pmb/opac_css/

Dernière mise à jour : 2007

A la recherche d'un sens commun

L'aménagement des territoires et les professionnels de la maîtrise d'œuvre

La grande échelle, Cahiers thématiques no6, Lille

Pascal Amphoux, août 06

RÉSUMÉ ET/OU INTRODUCTION

Poser la question des rapports entre l'aménagement des territoires et les professionnels de la maîtrise d'œuvre, c'est s'interroger sur la pertinence des méthodes de projet qui caractérisent la pratique de la maîtrise d'œuvre, à des échelles auxquelles elle n'était jusqu'à présent pas censée intervenir et qui semblaient ne pouvoir relever d'un côté, que des compétences techniques de l'aménageur ou de l'aménagiste, de l'autre des représentations savantes et des théories appliquées de l'économiste, du géographe ou de l'urbaniste. L'accroissement des vitesses d'évolution et la visibilité subite des dynamiques territoriales obligent aujourd'hui à mobiliser de nouvelles compétences. L'emprise de la marchandisation, de la consommation ou de l'indifférenciation des territoires apparaît de plus en plus exclusive. D'un côté se fait ressentir la nécessité d'asseoir nos représentations de la grande échelle sur de véritables fondements théoriques, de l'autre celle d'inventer des moyens pragmatiques d'en "orienter" le développement, faute de pouvoir le "maîtriser".

*

Comment la recherche scientifique sur la grande échelle peut-elle mobiliser le projet ? Et réciproquement, comment le projet territorial peut-il motiver la recherche scientifique ? Telles sont les deux questions auxquelles tentent de répondre par des chemins différents les articles qui suivent. Deux mondes qui se regardent habituellement en chiens de faïence s'y retrouvent *convoqués* de diverses manières pour approcher "la grande échelle". Loin de juxtaposer simplement l'analyse et le projet, chaque auteur recherche une complicité possible entre l'une et l'autre. Sans le dire, chacun montre que l'opposition classique entre la théorie, réputée abstraite, et la pratique, réputée concrète, n'est plus possible lorsque l'on passe à une telle échelle. Elles ne peuvent plus entretenir une relation de caution mutuelle (comme c'est trop souvent le cas à des échelles inférieures), mais elles doivent entrer dans une **relation de nécessité réciproque**, qui soit porteuse d'une véritable **vision** et qui soit susceptible de refonder un **sens commun** pour tous les acteurs susceptibles de la promouvoir. Face à un territoire qui évolue plus vite qu'on ne peut le représenter ou le transformer, l'urgence est peut-être de reconnaître que le seul but que nous puissions assigner au travail du projeteur (chercheur et praticien) est de construire une telle vision. Aux sens vulgairement opposés de la théorie et du projet, se substitue ici le sens commun d'une vision – qui requiert alors l'hybridation intime des compétences de l'une et de l'autre.

Mais comment une telle vision, toujours singulière et propre au territoire concerné, peut-elle être construite et partagée ? Loin de faire une synthèse de travaux qui touchent les terrains par essence incomparables, nous en extrairons quelques principes épistémologiques et méthodologiques qui nous semblent avoir une valeur générale et donner quelques clés pour répondre à ce type de question.

IMPLICATION, INCOMPLÉTUDE ET TEMPORALISATION PRINCIPES ÉPISTÉMOLOGIQUES

Le premier principe serait celui de *l'implication*. Implication de la recherche dans le projet, mais aussi, comme on le verra, implication des acteurs dans le processus de projet. Pour que chercheur et praticien puissent collaborer, il faut que le premier accepte d'abandonner la **terreur de l'instrumentalisation** du côté des sciences sociales ou humaines, l'obsession de la théorie appliquée du côté des sciences techniques. Développer un argument de méthode ou appliquer une théorie en situation de projet, c'est toujours les remettre en jeu dans cette situation-là. Et c'est cette singularité qui précisément *fait* le projet. Autant dire qu'il n'y a jamais de résultat "instrumentalisable" ni de recette "applicable" tels quels. Ce qui est vrai dans un contexte ne l'est pas nécessairement dans un autre. Ce qui est vrai théoriquement ne l'est pas forcément pratiquement. Et si l'explication des phénomènes est le but de toute production scientifique, nous proposons de postuler à rebours que le but du projet est l'implication de phénomènes de transformation. Le projet ne peut pas être déduit des représentations scientifiques, celles-ci peuvent par contre induire celui-là. D'où notre plaidoyer pour l'invention de ce que nous avons appelé une **"science impliquée"**, qui échappe au dualisme de la science fondamentale et de la science appliquée.

Le second principe serait le **principe d'incomplétude**. Incomplétude du projet, mais aussi incomplétude du programme, du plan de référence, du *masterplan*, etc. Ce principe, bien connu des mathématiciens, énonce que dans tout système logique, il existe au moins un énoncé indémontrable avec les moyens de la logique formelle. Autrement dit tout système formel est incomplet. Davantage il n'y a de logique possible que parce que le système est incomplet. Ce qui, métaphoriquement, nous permet de proposer l'énoncé suivant : il n'y a de projet possible que dans la mesure de son incomplétude. C'est cette fois au praticien d'abandonner une autre terreur, **l'obsession de la signature**. L'architecte était reconnu à sa patte (le prix de Rome en consacrait la naissance), il s'est mis à imposer sa signature (dont l'identification a fourvoyé plus d'un jury), le voici bientôt, directeur artistique ou créateur de mode, qui ne fait plus qu'apposer sa griffe (et ceci rend possible l'apparition de nouveaux "produits" en architecture, les produits dégriffés). Si une telle évolution peut paraître dommageable, ce n'est pas tant parce que l'architecture deviendrait le vêtement de la Terre (après tout, cela pourrait constituer une belle métaphore de beaucoup de points de vue), c'est parce qu'elle rend impossible la collaboration avec d'autres. Prendre acte de l'incomplétude du projet territorial, c'est abandonner tout fantasme de maîtrise totale de "sa" création pour explorer la réalité d'une *maîtrise partielle* de dynamiques territoriales incertaines. L'autonomie relative de celles-ci ne sous-entend donc pas le laisser-aller, le libéralisme ou l'apologie du chaos, mais ouvre au contraire à une infinité de recherches croisant des compétences disciplinaires, variables suivant les situations, pour précisément *discipliner* ou infléchir les orientations du développement. D'où notre plaidoyer pour faire muter la notion de maîtrise d'œuvre, que la grande échelle rend dérisoire, vers celle de **"conduite d'œuvre"**.

Le troisième enfin serait le **principe de temporalisation**. Réintroduire le temps dans le projet, c'est presque un pléonasme. La notion même le sous-entend. Le projet est un moyen de construction avec le temps et un instrument de valorisation de l'événement. Loin de la terreur programmatique, il s'émerveille devant tout ce qui est imprévisible, vise la représentation de ce qui n'est pas représentable, l'occurrence de ce qui n'est pas répétable. Le passage à la grande échelle n'est donc pas seulement spatial. Et c'est autour de l'analyse et de la conception des processus de morphogénèse ou de transformation que praticiens et chercheurs peuvent se retrouver. Encore faut-il que tous deux abandonnent une troisième terreur qui les retourne souvent l'un contre l'autre : le **fantasme de l'objectivité** du chercheur et **de la subjectivité** du concepteur. Une telle opposition une fois de plus n'a plus aucun sens à de telles échelles, et c'est à la

redécouverte d'une *intersubjectivité croisée* entre les diverses compétences convoquées que doit partir l'équipe chargée de construire une vision commune dans un contexte donné. D'où un troisième plaidoyer pour faire basculer la tradition de l'analyse morphologique que la grande échelle rend illusoire parce qu'interminable, vers l'exploration des **approches morphogénétiques**, qui constituent en puissance un moyen de refonder la relation entre chercheurs et praticiens parce qu'elles touchent précisément autant le passé que le présent ou le futur.

Mais de tels principes ne sont pas sans conséquence méthodologique. A chacun correspondrait un point de méthode spécifique.

LE RÉCIT DU LIEU, LE CONTRASTE DES ÉCHELLES ET LES DYNAMIQUES TERRITORIALES POINTS DE MÉTHODES

Le premier renverrait à la notion de **récit du lieu**. Pour *impliquer* les acteurs dans un processus de projet, il faut les faire parler – décideurs, habitants ou concepteurs –, non pour juger de la qualité de la vision projetée sur le territoire, mais parce que l'expression de la multiplicité des représentations du même lieu constitue une matière première pour projeter des transformations. On craint toujours l'indifférenciation des extensions suburbaines, mais se mettant à leur écoute, ces lieux ont bien des chances de se révéler très différents. On s'aperçoit qu'une même typologie architecturale conduit à des réalités sociales opposées, mais recueillant quelques récits, on en comprend vite les raisons. Bref, il faut **faire parler les lieux**. Il faut réintroduire la dimension du lieu dans la conception de l'espace, c'est-à-dire capter un minimum de connaissance de ce qui littéralement *y a lieu* pour *motiver* la forme d'un aménagement. Le texte de Maria Maddalena Simeone sur l'image des raffineries napolitaines s'inscrit dans cette perspective. Mais on trouvera dans chacun des autres textes les linéaments d'une inventivité très grande à développer dans ce domaine. Ainsi le "geo-hacker" de Indreck Peil est-il le promoteur d'une "stéréo-textualité" et le porteur potentiel d'une véritable mise en scène des discours sur la ville (*critical "cracking", negotiated reading, stereophonic identity*). Ainsi Xavier Malverti et Aleth Picard insistent-ils dans un tout autre registre sur la dimension du partage du projet entre les acteurs, sur les techniques de publicisation, sur le rôle narratif des arrivées successives (en opposition avec l'arrivée massive du lotissement traditionnel), ou encore sur les débats et discussions dans les *Baugruppen* suisses ou allemands.

Le second point de méthode serait celui de l'**articulation entre les échelles**. Pratiquer l'*incomplétude* du projet, c'est savoir renoncer à tout *représenter* : c'est donc apprendre à jongler avec les échelles pour *exprimer* le tout. **Aborder la grande échelle, c'est paradoxalement aborder la petite échelle**, semblent nous dire les auteurs. La formule « 1 x 20 maisons ≠ 20 x 1 maison », affichée par Xavier Malverti lors de son exposé, pourrait en être le symbole. Mais c'est un argument qui s'exprime différemment dans chaque texte et dont on pourra chercher les indices sous divers vocables : "figures du territoire", "échelle intermédiaire", "impact paysager du minuscule", "*subprojects*", ... Ce second point est certes déjà récurrent dans le champ du projet urbain tel qu'il s'est développé depuis une vingtaine d'années, mais on peut constater parfois un écart grandissant entre le discours et la pratique. Cette inadéquation devient naturellement encore plus critique dans le cas du projet territorial. Et il faudrait avoir le courage de dire que le contraste des échelles est une des conditions de son expression.

Le troisième point de méthode concernerait les modalités de prise en compte des **dynamiques territoriales**. Nancy Meijsmans est sans doute celle qui focalise le plus son texte sur les modalités de *temporalisation* inventées par Bernardo Secchi et Bruno de Meulder dans leurs projets sur Kortrijk : les manières de révéler le sol, le sens des formes urbaines, le potentiel de développement de Buda Island, mais aussi les façons d'en prolonger ce qu'il faudrait rigoureusement appeler les **lignes d'évolution**. Mais les autres

textes insistent par d'autres chemins sur ce point : tous critiquent, directement ou indirectement, ce que l'un appelle "l'enfermement de l'urbanisme contemporain dans l'immédiateté" ; et tous montrent finalement l'intérêt d'établir une tension, analogue à celle qui est recherchée entre des échelles contrastées de conception, entre ce que Michel de Certeau aurait appelé des *logiques stratégiques* portant sur une vision à long terme et des *logiques tactiques*, plus opportunistes, jouant le rôle d'événements, de perturbation ou de catalyseur dans le développement de la vision projetée.

*

Pour conclure, je dirais qu'un jeu d'homologies complémentaires pourrait être développé dans différents registres, nos trois principes épistémologiques renvoyant non seulement aux trois points de méthode précédents mais aussi à :

- autant de **modalités d'expression de la grande échelle** qui sont distinctes mais complémentaires : l'expression par les pratiques, les représentations ou les systèmes d'acteurs ; l'expression par la tension entre petite et grande échelle ; et l'expression par le mouvement, le déplacement, l'articulation des rythmes ou des vitesses de transformation ;
- autant de **thématiques de recherche** qui peuvent fonder les perspectives théoriques du chercheur ; et l'on pourrait retrouver les trois écologies jadis énoncées par Guattari : une écologie sociale dans laquelle l'enjeu n'est pas de chercher le consensus entre les acteurs mais de gérer le disensus entre des représentations ou des pratiques heureusement différentes ; une écologie environnementale destinée à diagnostiquer les dysfonctionnements ; et une écologie mentale ou sensible dans laquelle il s'agit de produire de la différence ;
- autant de **formes de résistance** qui peuvent refonder une attitude d'engagement pour tout une famille de concepteurs : résistance à l'hégémonie des pratiques de consommation (le récit du lieu oblige à en révéler bien d'autres) ; résistance à la fascination pour la marchandisation de l'environnement (le contraste des échelles et l'incomplétude du système obligent à contrôler ou promouvoir la présence d'espaces publics non marchands à toutes les échelles) ; et pour finir résistance à l'idéologie de l'indifférenciation du paysage (la pensée dynamique, génétique et évolutive doivent permettre de réintroduire de la différence).

BIOGRAPHIE

Architecte et géographe, Professeur à l'Ecole d'Architecture de Nantes, Chercheur au Centre de Recherches sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain à Grenoble, Pascal Amphoux mène aussi une activité de praticien dans le cadre de son bureau *CONTREPOINT, Projets urbains*, à Lausanne.